

COMMUNE DE VULAINES-SUR-SEINE

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 12 juin 2020

L'an deux mille vingt; le douze du mois de juin, à dix-huit heures trente, les membres composant le conseil municipal de la commune de Vulaines-sur-Seine, régulièrement convoqués le 18 mai 2020 se sont réunis à la Salle Guy Cresson en session ordinaire sous la présidence de Patrick Chadaillat, maire.

Nombre de conseillers :

en exercice : 23 présents : 22

présents : 22 votants : 23

Date de la convocation :

4 juin 2020

Date d'affichage: 4 jun 2020 Présents

Patrick CHADAILLAT, Maire

Laurent SIGLER, Marie-France OTTO-BRUC, Benoît EHRET, Isabelle RODIER, Gérard GILLES, Naciba

MESSAOUDI, adjoints au Maire

Monique UNTERNER, Roselyne GRANCHET, Denise LARDRY, Bernard ORTA, Philippe DUBLED, Gilles TOUCHAIS, Bruno BALLAND, Valérie ENRICI, Clotilde BEN SOUSSAN, Sylvia ALFONS, Kévin TOIRON, Dominique LECOQ, ANNICK YANNIC, Michaël AYMES, Yohan SAUSSIER, conseillers

municipaux

Absents excusés

Jean-Jacques LEMOINE pouvoir à M. le Maire

Absent

Secrétaire de séance : Yohan Saussier

Mme Lecoq demande que le compte-rendu de la séance précédente soit modifié en ce sens :

Monsieur Aymes n'a pas cité la ville d'Héricy mais faisait référence à Samoreau. La réponse de M. le Maire faisait état d'un problème de trésorerie lié à la crise sanitaire et le trésorier a conseillé d'augmenter le montant autorisé.

Monsieur le Maire rappelle que la séance se déroule toujours suivant les conditions sanitaires recommandées par le Haut Conseil Scientifique qui nécessite le respect des gestes barrière, la limitation du nombre de participants, notamment le public, ainsi que la durée des réunions. Le huis clos est d'ailleurs fortement recommandé.

Pour ce qui s'agit de l'ordre du jour, et afin de rendre cette réunion la plus courte et la moins fastidieuse possible, <u>Monsieur le Maire propose que les votes aient lieu à main levée</u>, à l'exception de la commission d'appel d'offres, qui a lieu au scrutin de liste, et de la désignation des représentants aux syndicats du collège et du bornage.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide que les désignations auront lieu à main levée, excepté pour la commission d'appel d'offres et la désignation des représentants aux syndicats intercommunaux.

Avant de rentrer dans l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe qu'il a délégué une partie de mes prérogatives dans les domaines suivants :

Finances et travaux, Laurent Sigler, Cérémonies patriotique, fêtes patronales et animations pour les seniors : Marie-France Otto-Bruc, Périscolaire, enfance, jeunesse : Benoît Ehret, Affaires sociales et petite enfance : Isabelle Rodier, Affaires scolaires, handicap : Gérard Gilles, Développement durable : Naciba Messaoudi, Communication : Sylvia Alfons, Urbanisme : Bruno Balland, Circulation et tranquillité publique : Bernard Orta, Développement durable : Valérie Enrici



1. Commissions permanentes du Conseil municipal

Monsieur le Maire propose d'installer cinq commissions permanentes qui seront composées de 6 membres chacune dont un membre de l'opposition : affaires scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse // urbanisme // accessibilité // travaux, cadre de vie, voirie // affaires culturelles, manifestations et associations.

Monsieur Aymes demande pourquoi il n'est pas formé de commission finances.

Monsieur le Maire répond que ce n'est pas obligatoire et qu'il y a beaucoup d'endroits où le budget est préparé par le maire, l'adjoint aux finances et le DGS.

Mme Lecoq rétorque que ce n'est pas logique et que cela pose un problème d'opacité.

Le conseil municipal, à la majorité (3 contre, Mmes Yannic, Lecoq et M. Saussier, 1 abstention, M. Aymes) décide la formation des commissions suivantes et fixe à six le nombre de membres :

Affaires scolaires, périscolaires, enfance, jeunesse : Benoît Ehret, Gérard Gilles, Sylvia Alfons, Naciba Messaoudi, Kévin Toiron, Dominque Lecoq

Urbanisme : Bruno Balland, Valérie Enrici, Bernard Orta, Jean-Jacques Lemoine, Laurent Sigler, Michaël Aymes

Accessibilité : Gérard Gilles-Calteau, Clotilde Ben Soussan, Naciba Messaoudi, Bernard Orta, Gilles Touchais, Dominique Lecoq

Travaux et cadre de vie : Laurent Sigler, Jean-Jacques Lemoine, Bernard Orta, Valérie Enrici, Gérard Gilles, Yohan Saussier

Affaires culturelles, manifestations et associations : Marie-France Otto-Bruc, Monique Unterner, Roselyne Granchet, Kévin Toiron, Philippe Dubled, Annick Yannic

2. Commission d'appel d'offres

Monsieur le Maire rappelle qu'il convient de désigner au scrutin de liste proportionnel au plus fort reste, trois titulaires et trois suppléants.

Membres titulaires, listes candidates:

Laurent Sigler, Philippe Dubled et Bernard Orta 19 voix Michaël Aymes, Dominique Lecoq, Yohan Saussier 4 voix Sont élus: Laurent Sigler, Philippe Dubled, Michaël Aymes

Membres suppléants, listes candidates :

Gérard Gilles, Isabelle Rodier, Benoît Ehret 19 voix Dominique Lecoq, Yohan Saussier, Annick Yannic 4 voix Sont élus : Gérard Gilles, Isabelle Rodier, Dominique Lecoq

3. Représentations extérieures de la commune

1 représentant aux conseils d'écoles maternelle et primaire : Gérard Gilles (Deux contre, Dominique Lecoq, Michaël Aymes, une asbtention, Annick Yannic)

1 représentant au conseil d'administration du collège : Benoît Ehret (deux contre, Dominique Lecoq, Michaël Aymes)

1 correspondant défense : Marie-France Otto-Bruc



1 représentant au comité de jumelage : Naciba Messaoudi (4 contre, Michaël Aymes, Dominique Lecoq, Yohan Saussier, Annick Yannic).

Mme Lecoq demande si cette désignation est possible dans la mesure où Mme Messaoudi fait partie du comité de jumelage. Elle ajoute qu'il ne faudra pas qu'elle participe au vote des subventions aux associations.

Mme Messaoudi répond qu'elle ne fait pas partie du bureau.

1 représentant au CNAS (comité d'entreprise des agents) : M. le Maire (3 contre, Michaël Aymes, Dominique Lecoq, Annick Yannic)

1 représentant à l'EHPAD des Brullys : M. le Maire (3 contre, Michaël Aymes, Dominique Lecoq, Annick Yannic)

4. Election des délégués pour les Syndicats intercommunaux

Syndicat mixte du collège des bords de Seine : (Vote à bulletin secret)

Titulaire 1 : M. le Maire

19 POUR 2 BLANCS 2 NULS

Titulaire 2 : Laurent Sigler

19 POUR 2 BLANS 1 NUL

(1 conseiller n'a pas pris part au vote)

Suppléant : Denise Lardry

19 POUR 2 BLANCS 2 NULS

Syndicat des maisons du bornage : Vote à main levée

Titulaire 1 : M. le Maire (3 contre : Mmes Lecoq, Yannic, M. Aymes)

Titulaire 2 : Marie-France Otto-Bruc (unanimité)

Titulaire 3 : Philippe Dubled (3 contre : Mmes Lecoq, Yannic, M. Aymes)

Suppléant 1 : Clothilde Ben Soussan (3 contre : Mmes Lecoq, Yannic, M. Aymes)

Suppléant 2 : Kévin Toiron (2 contre : Mme Lecoq, M. Aymes)

Suppléant 3 : Monique Unterner (3 contre : Mmes Lecoq, Yannic, M. Aymes)

5. Composition et élection des représentants au CCAS

Monsieur le Maire propose de fixer la composition du CCAS comme suit : 5 représentants du conseil municipal et 5 membres désignés par le Maire, président du CCAS

Monsieur Aymes demande quelle était la composition précédemment et pourquoi elle a changé.

Monsieur le Maire annonce les candidats :

Isabelle Rodier, Roselyne Granchet, Clotilde Ben Soussan, Denise Lardry

Mme Yannic se porte candidate.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

Fixe la composition du CCAS à 11 membres : M. le Maire, 5 membres du conseil Mmes Rodier, Granchet, Ben Soussan, Lardry et Yannic) et 5 membres nommés par M. le Maire.



L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h15.

Le secrétaire de séance,

Yohan Saussier

Le Maire,

Patrick Chadaillat